



Obtention d'un visas pour ma petite soeur

Par **jr93**, le **25/10/2009** à **20:12**

Bonjour à tous,

je suis résident haïtien et je souhaiterais faire venir en France ma petite soeur qui a moins de 18 ans pour qu'elle puisse faire des études; cela est-il possible , et quelles sont les démarches à faire ?

par avance merci de votre (vos) réponse(s).

Par **anais16**, le **26/10/2009** à **20:24**

Bonjour,

le regroupement familial entre frères et soeurs, même mineurs n'est pas possible. A moins qu'un juge ne vous ait donné la responsabilité parentale (?).

Si tel n'est pas le cas, pour qu'elle vienne en France légalement, la meilleure option serait de passer par le biais des études.